

HONORAIRES

• Locations :

Honoraires locataires (LOI ALUR) :

Les frais liés à la visite du bien, à la constitution du dossier, à la rédaction du contrat de location (bail)

- **12 €/m²** dans les zones au marché locatif très tendu

Etat des lieux d'entrée (LOI ALUR) :

Les frais d'état des lieux d'entrée sont partagés entre le locataire et le propriétaire

- **3 € / m²** pour l'établissement de l'état des lieux par partie

Honoraires locataires (Code Civil) :

Les frais liés à la visite du bien, à la constitution du dossier, à la rédaction du contrat de location (bail)

- **18% TTC** du loyer annuel charges comprises

Honoraires propriétaires :

Mise en ligne de votre bien sur le site internet AROBAZIMMO et la diffusion bihebdomadaire sur notre liste de contacts, la parution d'annonce sur des sites de notoriétés (SELOGER ; EXPLORIMMO etc.), la visite du logement, la constitution du dossier, l'établissement ou la mise à jour des diagnostics obligatoires, la rédaction et la signature du bail et ses annexes, l'établissement des états des lieux de sortie et d'entrée

- **7,5% H.T. (9%TTC)** du loyer annuel charges comprises

• Transactions :

- Mandat simple	0 à 100 KE	=	7% H.T. soit 8,4 % T.T.C.
- Mandat exclusif	0 à 100 KE	=	6% H.T. soit 7,2 % T.T.C.
- Mandat simple	100 à 250 KE	=	6% H.T. soit 7,2 % T.T.C.
- Mandat exclusif	100 à 250 KE	=	5% H.T. soit 6 % T.T.C.
- Mandat simple	250 à 500 KE	=	5% H.T. soit 6 % T.T.C.
- Mandat exclusif	250 à 500 KE	=	4% H.T. soit 4,8 % T.T.C.
- Mandat simple	500K à 1.000 KE	=	4% H.T. soit 4,8 % T.T.C.
- Mandat exclusif	500K à 1.000 KE	=	3,5% H.T. soit 4,2 % T.T.C.
- Mandat simple	> à 1.000 KE	=	3,5% H.T. soit 4,2 % T.T.C.
- Mandat exclusif	> à 1.000 KE	=	3% H.T. soit 3,6 % T.T.C.
- Mandat simple	> à 2.000 KE	=	3 % H.T. soit 3,6 % T.T.C.
- Mandat exclusif	> à 2.000 KE	=	2,5 % H.T. soit 3 % T.T.C.
- Mandat simple	> à 5.000 KE	=	2,5 % H.T. soit 3 % T.T.C.
- Mandat exclusif	> à 5.000 KE	=	2 % H.T. soit 2,4 % T.T.C.
- Mandat WEB @IMMO**		=	1% H.T. soit 1,2% T.T.C.

** pour + d'infos sur ce mandat nous consulter